

1. **Comité des malades** :

- * Comité des malades : Une personne de votre entourage est retenue à la maison à cause de la maladie et vous souhaitez être visité(e) ! Prenez rendez-vous au presbytère de la paroisse Ste-Trinité au 819-752-2112

2. **Porter la communion aux malades** :

- * Quand, au nom de la communauté, nous portons la communion à un malade ou à une personne âgée, nous contribuons à soutenir leur foi et à améliorer leur qualité de vie.

Quand nous portons la communion à un malade, (personne souvent isolée ou coupée de ses relations habituelles) nous lui permettons d'entrer en relation avec le Seigneur et avec ses frères et sœurs dans la foi.

Porter la communion est ainsi une démarche spirituelle, un lieu d'accueil, de rencontre, de partage de la Parole de Dieu et de prières d'action de grâce.